

=====

DECLARATION DE L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ET
LA PROTECTION DE LA LIBERTE D'EXPRESSION AU BURUNDI
(A.P.P.L.E.)

=====

B. 10. 6.
- Burundi
- crise 1993
- "société civile"
- media?

SUITE AUX EVENEMENTS TRAGIQUES SURVENUS A BUJUMBURA DANS LA
NUIT DU 20 AU 21 OCTOBRE 1993, L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ET LA
PROTECTION DE LA LIBERTE D'EXPRESSION AU BURUNDI (A.P.P.L.E.) EXPRIME
LES POSITIONS SUIVANTES :

- 1° L'A.P.P.L.E. CONDAMNE AVEC LA DERNIERE ENERGIE LES ACTES CRIMINELS
ET IRRESPONSABLES PERPETRES PAR UN GROUPE DE MILITAIRES. L'ASSOCIATION
SOUTIENT QUE RIEN NE POUVAIT JUSTIFIER LES FORFAITS ET CRIMES PERPETRES
DEPUIS LE DECLENCHEMENT DU PUTSCH, AU VU DES CONSEQUENCES INCALCULABLES
QU'ILS DEVAIENT ENTRAINER SUR LA VIE DE MILLIERS D'INNOCENTS ET SUR LA
SURVIE MEME DE NOTRE PAYS EN TANT QUE NATION. L'A.P.P.L.E. DECLARE QUE
LES RESPONSABLES DE CE PUTSCH DEVRONT EN REpondre DEVANT TOUTE LA NATION.

- 2° L'A.P.P.L.E. REAFFIRME QUE NUL NE PEUT REMETTRE EN CAUSE L'ORDRE
ETABLI PAR DES ELECTIONS REGULIERES, LIBRES ET PLURALISTES, ET QUE
PAR CONSEQUENT, AUCUNE CONDITION NE PEUT ETRE POSE PAR QUI QUE CE SOIT
POUR LE RETABLISSEMENT DE L'ORDRE CONSTITUTIONNEL. L'ASSOCIATION RECLAME
DONC LE RETOUR IMMEDIAT ET SANS CONDITION DES AUTORITES LEGALES AUX
AFFAIRES PUBLIQUES.

- 3° L'A.P.P.L.E. CONSTATE QUE LA SITUATION PROVOQUEE PAR LE PUTSCH
MILITAIRE EST EXCEPTIONNELLEMENT GRAVE. CONVAINCUE QUE LE PLUS URGENT
CONSISTE AUJOURD'HUI A RETABLIR SANS VIOLENCE LA PAIX ET LA SECURITE SUR
TOUTE L'ETENDUE DU TERRITOIRE AFIN DE SAUVER DES MILLIERS DE VIES HUMAINES,
L'ASSOCIATION APPELLE AVEC INSISTANCE LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET LES
FORCES ARMEES A ASSUMER RAPIDEMENT ET SANS TERGIVERSATIONS LEURS RESPON-
SABILITES. CAR CHAQUE HEURE, CHAQUE JOUR QUI PASSENT GROSSISSENT LE NOMBRE
DE MORTS, DE REFUGIES ET DE PROPRIETES OU ETENDUES DE CULTURES PILLEES,
SACCAGEES ET DEVASTEES PAR LES INCENDIES. CAR CHAQUE HEURE, CHAQUE JOUR
QUI PASSENT RAPPROCHENT TOUTE UNE NATION, TOUT UN PEUPLE DU SEUIL FATAL
DE L'AUTODESTRUCTION IRREVERSIBLE ET DEFINITIVE.

DANS CES CIRCONSTANCES, L'ASSOCIATION A.P.P.L.E. SOULIGNE AVEC FORCE
QUE TOUT BURUNDAIS, OU QU'IL SE TROUVE, A LE DEVOIR D'USER DE TOUTES SES
CAPACITES PHYSIQUES ET INTELLECTUELLES POUR CONTRIBUER A STOPPER LES

.../...

CONSEQUENCES EFFROYABLES DU PUTSCH. A CE SUJET, ET AUSSI EVIDENTE QUE SOIT LA CULPABILITE DES PUTSCHISTES, L'ASSOCIATION A.P.P.L.E. DECLARE QUE LA NATION TOUTE ENTIERE TIENDRA EGALEMENT RESPONSABLES LES AUTORITES GOUVERNEMENTALES ET POLITIQUES QUI, FACE A LA TRAGEDIE QUI SE DERoule A CHAQUE INSTANT, RETARDERAIENT, PAR CYNISME OU PAR MACHIAVELISME POLITIQUE, LES ACTIONS D'URGENCE NECESSAIRES A LA SAUVEGARDE DE LA NATION ET DU PEUPLE BURUNDAIS QUI NE PEUT ETRE ABANDONNE A LUI-MEME.

4° L'ASSOCIATION A.P.P.L.E. RAPPELLE A TOUS LES BURUNDAIS QUE DANS L'HISTOIRE DE LEUR PAYS, TROP D'INNOCENTS ONT DEJA VERSE LEUR SANG ET QU'IL EST A PRESENT GRAND TEMPS DE COMPRENDRE QU'EN OPTANT POUR UN ETAT DE DROIT, LE PEUPLE BURUNDAIS A EGALEMENT OPTÉ POUR UNE JUSTICE QUI DISTINGUE ENFIN SANS PASSION LES INNOCENTS DES VRAIS COUPABLES.

A CE TITRE, S'IL FAUT QUE LES RESPONSABLES DU PUTSCH REPENDENT DE LEURS CRIMES DEVANT LA NATION, IL FAUT AUSSI QUE TOUS CEUX QUI, DANS LEUR FOULEE, ONT BAFUÉ LA PLUS ELEMENTAIRE JUSTICE EN POURSUIVANT LE MASSACRE D'INNOCENTS POUR LEUR SEULE APPARTENANCE ETHNIQUE OU POLITIQUE, REPENDENT EGALEMENT DE LEURS CRIMES DEVANT LA NATION TOUTE ENTIERE. POUR LES UNS COMME POUR LES AUTRES, NI LA PEINE, NI LA COLERE, NI LE DESESPoir, RIEN NE PEUT JUSTIFIER DANS LE BURUNDI D'AUJOURD'HUI QU'ILS SE SOIENT LIVRES A DES VIOLENCES AVEUGLES. L'ASSOCIATION APPELLE TOUS LES BURUNDAIS, TANT MILITAIRES QUE CIVILS, A FAIRE DATE EN RESPECTANT DANS L'EPREUVE LA VIE HUMAINE ET LA PROPRIETE ET EN ROMPANT CLAIREMENT AVEC LES TENTATIONS, LES SOLLICITATIONS ET LES BARBARIES DU PASSE.

DANS LE MEME SOUCI DE PROMOUVOIR UNE JUSTICE DIGNE D'UN ETAT DE DROIT, TRANSCENDANT LA SUSPICION, LES PREJUGES ET LES INSTINCTS DE VENGEANCE PREVALANT PARTICULIEREMENT EN TEMPS DE CRISE, L'ASSOCIATION A.P.P.L.E. MET EN GARDE CONTRE LES ACCUSATIONS PUBLIQUES ET NOMINATIVES PREALABLES A TOUTE ENQUETE APPROFONDIE ET TOUT JUGEMENT PAR LES AUTORITES COMPETENTES. LES AUTEURS DE CES ACCUSATIONS INCONSIDEREES NE PEUVENT IGNORER LE FAIT QU'AUPRES D'UNE OPINION SURCHAUFFEE, CELLES-CI ONT, A TORT, VALEUR DE SENTENCE JUDICIAIRE ET NE FONT QUE DESIGNER LES ACCUSES A LA VINDICTE PUBLIQUE.

5° EN CES HEURES GRAVES OU, PAR LA FAUTE DE QUELQUES UNS, D'INNOMBRABLES BURUNDAIS, HUTU ET TUTSI, SEMBLent S'ETRE RESIGNES A LA PERSPECTIVE PROCHAINE ET DESEPEREE DE LA MORT ET SEMBLent SE TENIR PRETS AUX BAROUDS D'HONNEURS LES PLUS INSENSÉS, L'ASSOCIATION A.P.P.L.E. LEUR DEMANDE PLUTOT DE SONGER A LA VIE, DE SE TENIR CALMES ET VIGILANTS. CAR L'ASSOCIATION

AFFIRME QUE TOUT UN PEUPLE NE PEUT PLUS ACCEPTER AUJOURD'HUI D'ETRE LA VICTIME ET L'OTAGE D'UNE POIGNEE DE GENS ET D'ETRE ANGOISSE A LEUR PLACE SUITE A LEURS CRIMES.

6° L'A.P.P.L.E. APPELLE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE, LES PAYS AMIS ET VOISINS EN PARTICULIER, A S'EFFORCER D'ANALYSER AVEC DISCERNEMENT LA SITUATION GRAVE DANS LAQUELLE SE TROUVE LE BURUNDI AFIN DE MIEUX L'AIDER A S'EN SORTIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE ET SANS VIOLENCE. L'ASSOCIATION A.P.P.L.E. DEMANDE NOTAMMENT A LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE ET EN PARTICULIER AUX GOUVERNEMENTS ETRANGERS INFLUENTS DE FAIRE PRESSION, AVEC LA SOCIETE CIVILE ET LA CLASSE POLITIQUE BURUNDAISES, SUR LES PROTAGONISTES DU DENOUEMENT DE LA CRISE, AFIN QU'ILS OPTENT ET METTENT RAPIDEMENT EN OEUVRE LES SOLUTIONS DE SAGESSE QUI GARANTIRONT AU BURUNDI DES LENDEMAINS POUR TOUJOURS STABLES, PACIFIQUES, DEMOCRATIQUES ET PROSPERES.

7° L'A.P.P.L.E. RECLAME QUE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ASSASSINE SOIT INHUME AVEC TOUS LES HONNEURS QUI LUI SONT DUS, AINSI QUE LES AUTRES HAUTS RESPONSABLES POLITIQUES ASSASSINES. ~~ET TOUS LES SOLDATS~~

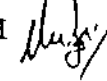
L'ASSOCIATION DEMANDE EGALEMENT AU GOUVERNEMENT DE DECRETER UNE PERIODE DE DEUIL NATIONAL EN LA MEMOIRE DU PRESIDENT MELCHIOR NDADAYE ET DE TOUTES LES VICTIMES INNOCENTES DES MASSACRES DECLENCHES PAR LE PUTSCH.

L'ASSOCIATION A.P.P.L.E. PRESENTE SES SINCERES CONDOLEANCES A L'EPOUSE DU PRESIDENT DECEDE AINSI QU'A TOUTES LES FAMILLES EPROUVEES PAR LA PERTE DE PARENTS AU COURS DE CES EVENEMENTS.

L'ASSOCIATION A.P.P.L.E. EXPRIME ENFIN LE SOUHAIT ARDENT QUE LES EVENEMENTS DRAMATIQUES DE CE MOIS D'OCTOBRE 1993 METTENT DEFINITIVEMENT FIN A LA LONGUE ET PENIBLE SERIE DES MALHEURS QU'A ENDURE LE PEUPLE BURUNDAIS.

FAIT A BUJUMBURA, LE 25 OCTOBRE 1993

POUR L'A.P.P.L.E.

INNOCENT MUHOZI 
Représentant légal .-